

Le projet de centre aquatique de Crest est abandonné. Une majorité des élus de la [COMMUNAUTE DE COMMUNE DU CRESTOIS ET DU PAYS DE SAILLANS COEUR DE DROME](#) s'est prononcée pour l'abandon. Le projet a été jugé disproportionné alors que ce territoire compte 15.000 habitants. Le centre devait compter des bassins intérieur et extérieur, un sauna, un jacuzzi. Le projet a été discuté depuis 2014. Il était estimé à 9 M€. Un rapport défavorable avait été rendu par la Chambre régionale des comptes quant au plan de financement. Des difficultés techniques ont également été pointées du doigt.
www.cccps.fr